



Appel à communications

## **Journée d'étude des doctorant·e·s en sociologie du droit et de la justice**

**Organisée par le réseau thématique « Sociologie du droit et de la justice » (RT13) de l'Association française de sociologie (AFS), avec le soutien du CRESSPA-CSU**

**Lundi 26 mars 2018**

**Site Pouchet, 61 rue Pouchet, Paris 17<sup>e</sup>**

Le réseau thématique « Sociologie du droit et de la justice » (RT13) de l'Association Française de Sociologie (AFS) a pour vocation de réunir les chercheur·e·s et doctorant·e·s travaillant sur le droit ou la justice avec les méthodes et les questionnements des sciences sociales. Le RT13 met en relation des travaux fondés sur des bases empiriques solides, sans exclusive de méthode ni de courant d'analyse. Au-delà des chercheur·e·s prenant directement pour objets les institutions, normes, acteurs et dispositifs juridiques et judiciaires, le réseau est ouvert à celles et ceux qui sont amené·e·s à travailler sur le droit et/ou la justice à travers d'autres objets (administrations, action publique, mobilisations ou professions, pour ne citer que quelques exemples). Il est également attentif à travailler ses objets privilégiés à partir des outils analytiques transversaux aux sciences sociales (domination, régulation, champ, normativité, genre, classe, racialisation etc.).

Depuis 2013, le RT13 organise tous les deux ans (entre deux congrès de l'AFS) une journée d'étude doctorale afin d'alimenter les échanges entre chercheur.e.s confirmé.e.s et doctorant.e.s et de contribuer ainsi à la formation d'une nouvelle génération de chercheur.e.s en sciences sociales du droit. Soutenue par l'équipe CSU du CRESSPA (UMR 7217), l'édition 2018 de cette journée d'étude s'articulera autour de deux questions principales :

### **1- Comment concevoir une enquête portant sur un objet juridique ou judiciaire ?**

La question de l'empirie est particulièrement importante pour les membres du RT13, qui font parfois face à des professionnel·le·s du droit peu ouvert·e·s aux "profanes" que sont, en un sens, les sociologues. De surcroît, les procédures et textes juridiques peuvent sembler inaccessibles en l'absence de formation "technique" spécialisée. Il s'agira donc ici de discuter de la phase initiale de problématisation et de recueil des matériaux, dans la perspective de leur traitement potentiel. Les participant·e·s qui orienteront leur contribution autour de cet enjeu bénéficieront de retours d'expérience et de conseils qui leur permettront d'affiner leur démarche d'enquête.

## **2- Comment problématiser et mettre en forme ses résultats au regard de la littérature en sociologie du droit et de la justice ?**

Bien des jeunes chercheur.e.s ayant achevé leur “terrain” et le traitement de leurs données s’interrogent quant à l’orientation analytique à donner à leur travail. Le deuxième axe de cette journée d’étude propose ainsi aux doctorant.e.s de présenter leurs premières hypothèses et d’échanger sur les concepts de la sociologie du droit et de la justice pertinents pour restituer leurs résultats, ainsi que sur leur articulation avec des cadres d’analyse issus d’autres perspectives de recherche. Cette démarche permettra aux participant.e.s de se confronter à la littérature et de faire évoluer la “mise en énigme” de leur travail.

Ces deux axes s’adressent à l’ensemble des doctorant.e.s, quel que soit l’avancement de leur thèse : étudiant.e débutant une thèse dans ce sous-champ disciplinaire ou s’interrogeant sur l’opportunité d’une telle spécialisation, doctorant.e concentré.e sur la rédaction de sa thèse et encouragé.e à préciser sa « boîte à outils » théorique, ou encore jeune chercheur.e découvrant, après plusieurs mois d’enquête, la dimension juridique de son objet. Par ailleurs, l’objectif de cette journée n’est pas de discuter des travaux aboutis mais bien d’entrer dans la “cuisine” de la thèse. Pour celles et ceux qui souhaiteraient présenter un travail en voie de publication, un atelier d’écriture sera proposé par le RT13 durant l’automne 2018.

### **Déroulement de la journée**

La journée d’étude se tiendra **le lundi 26 mars 2018** sur le site Pouchet, 61 rue Pouchet, Paris 17<sup>e</sup>.

Les présentations pourront durer **20 minutes maximum** et seront discutées par des chercheur.e.s expérimenté.e.s, dont les recherches sont pertinentes au regard des travaux présentés.

La journée sera divisée en deux parties, l’une portant sur la conception des recherches empiriques et la seconde sur l’analyse et la mise en forme des résultats. Au besoin, la journée comportera également de courtes interventions sur des points méthodologiques précis, tels que les sources écrites de nature judiciaire.

### **Comment participer ?**

Les doctorant.e.s intéressé.e.s enverront une proposition de communication à Kathia Barbier ([kathia.barbier@free.fr](mailto:kathia.barbier@free.fr)) **pour le lundi 8 janvier 2018** au plus tard. Ce **document d’une page maximum** comprendra :

- Les nom, prénom, affiliation institutionnelle, discipline et mail.
- Une présentation brève de la thèse et de son état d’avancement, qui explicitera la manière dont elle s’inscrit en sciences sociales du droit.
- Le choix circonstancié de se situer dans l’axe “conception d’une enquête” ou dans celui consacré à l’analyse des résultats.

Les personnes retenues rédigeront ensuite des contributions de **dix pages maximum**, à envoyer à l'équipe d'organisation le **lundi 12 Mars 2018** au plus tard. Celles-ci contiendront (à titre indicatif) une présentation du contexte de la recherche, du questionnement abordé ainsi qu'une présentation synthétique des terrains anticipés ou réalisés. Pour les doctorant-e-s qui interviendront dans l'axe 2, une esquisse des principaux résultats sera également la bienvenue.

### Comité d'organisation

- Kathia Barbier, docteure, ATER à l'Université Versailles-Saint-Quentin (CESDIP et PRINTEMPS), [kathia.barbier@free.fr](mailto:kathia.barbier@free.fr)
- Émilie Biland, maîtresse de conférences HDR à l'Université Rennes 2 (Arènes), [emilie.biland@univ-rennes2.fr](mailto:emilie.biland@univ-rennes2.fr)
- Sebastian Billows, chercheur postdoctoral au Max Planck Institute for the Study of Societies (Cologne, Allemagne), [billows@mpifg.de](mailto:billows@mpifg.de)
- Marine Delaunay, doctorante à l'Université de Bordeaux (Centre Emile Durkheim), [marine.delaunay@u-bordeaux.fr](mailto:marine.delaunay@u-bordeaux.fr)
- Camille François, doctorant à l'Université Paris 8 (CRESSPA-CSU), AGPR de sciences sociales à l'ENS Ulm, [cam.francoi@gmail.com](mailto:cam.francoi@gmail.com)
- Romane Sabrié, étudiante à l'Université Paris Nanterre (Sophiapol), [romane.sabrie@gmail.com](mailto:romane.sabrie@gmail.com)

Le réseau thématique « Sociologie du droit et de la justice » de l'Association française de sociologie entend fédérer les travaux qui s'intéressent au droit et à la justice, soit comme objet d'investigation, soit comme outil pour la recherche. Les échanges dans le cadre de ce réseau prennent appui sur une liste de diffusion. Pour vous inscrire, contacter Romain Juston : [romainjuston@gmail.com](mailto:romainjuston@gmail.com)

Site du RT13 : <http://droitscisoc.hypotheses.org/>

Vous pouvez également suivre le RT13 sur Twitter : @rt13\_afs

Membres du bureau du RT13 : Kathia Barbier, Benoit Bastard, Barbara Bauduin, Émilie Biland, Sebastian Billows, Yasmine Bouagga, Vincent-Arnaud Chappe, Marine Delaunay, Thierry Delpeuch, Corentin Durand, Virginie Gautron, Romain Juston, Martine Kaluszynski, Claire Lemercier, Annalisa Lendaro, Romane Sabrié, Isabelle Sayn, Rachel Vanneuville, Helena Yazdanpanah.